OCOM M290.06 – UTILISER UNE RADIO PORTATIVE

1. **Rendement** : Utiliser une radio portative

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) une radio portative par groupe de quatre cadets;

      (2) des piles;

      (3) des fréquences assignées au réseau;

      (4) de la supervision; et

      (5) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne durant le jour et la nuit, pendant un exercice en campagne.

3. **Norme** : Conformément au guide de l'utilisateur *Talkabout FRS/GMRS Recreational Two-Way Radios Models T5000, T5500,T5550 User's Guide*, le cadet doit utiliser une radio portative :

   a. allumer et éteindre la radio;

   b. régler les fréquences;

   c. utiliser le bouton de microphone; et

   d. remplacer les piles.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et décrire brièvement les parties d'une radio, y compris : a. le bouton marche-arrêt/volume; b. la diode électroluminescente (DEL); c. le bouton de microphone; d. le haut-parleur; e. l'antenne; f. la prise pour accessoire; g. le bouton de défilement du menu/canaux/ sélecteur des fréquences; h. le microphone; i. le couvercle des piles; et j. les verrous du couvercle des piles.	Exposé interactif	5 min	C0-069 (p. 11 et 12)
PE2	Démontrer comment allumer et éteindre la radio et demander aux cadets de s'y exercer.	Démonstration et exécution	5 min	C0-069 (p. 15)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer comment régler les fréquences.	Démonstration	5 min	C0-069 (p. 16)
PE4	Démontrer aux cadets comment utiliser le bouton de microphone et leur demander de s'y exercer : a. enfoncer le bouton; b. observer la pause réglementaire; c. parler fort, clairement et brièvement; et d. relâcher le bouton.	Démonstration et exécution	5 min	C0-069 (p. 17 et 18)
PE5	Démontrer aux cadets comment remplacer les piles et leur demander de s'y exercer : a. enlever le couvercle du compartiment à piles; b. remplacer/installer les piles; c. replacer le couvercle du compartiment à piles; et d. éliminer les piles usées de façon sécuritaire.	Démonstration et exécution	5 min	C0 -069 (p. 13 et 14) Voir la section Remarques du para. 11.b.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	5 min
d.	Démonstration et exécution :	15 min
e.	Total :	30 min

6. **Justification** :

   a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter un nouveau sujet et d'expliquer les procédures.

   b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2, PE4 et PE5, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

   c. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir.

7. **Documents de référence** : C0-069 Motorola Inc. (2004). *Talkabout FRS/GMRS Recreational Two-way Radios Models T5000, T5500,T5550 User's Guide.* Motorola Inc.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. une radio portative; et

   b. des piles.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. une radio portative par groupe de quatre cadets; et

   b. des piles.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

    a. Les modèles de radio portative peuvent varier d'une région à l'autre. L'instructeur sera responsable de consulter le manuel d'utilisation pour connaître le mode d'emploi détaillé de la radio.

    b. Éliminer/recycler les piles conformément aux règlements locaux.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.